

Pétitions

[Traduction]

Monsieur le Président, J'ai une deuxième pétition qui a été dûment attestée par le greffier des pétitions. Elle demande au gouvernement de rétablir le programme Katimavik par solidarité avec le sénateur Hébert qui proteste publiquement contre l'abolition de ce programme.

[Français]

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition à présenter qui est accompagnée de l'attestation de l'examen. C'est une pétition qui a trait aussi au programme Katimavik et qui déclare que ce programme a été un succès par la formation de 20,000 jeunes qui y ont participé depuis les 10 dernières années.

Les pétitionnaires demandent que la décision de mettre fin au programme Katimavik soit reconsidérée par le gouvernement.

[Traduction]

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je présente une pétition conformément aux nouvelles dispositions du Règlement. Elle est signée par 29 personnes. Les pétitionnaires expriment leur regret qu'une mesure budgétaire à courte vue soit prise aux dépens de la jeunesse canadienne par l'annulation du programme Katimavik. Ils prient la Chambre de rétablir le financement de Katimavik, en signe d'appui pour un programme destiné aux jeunes Canadiens et pour la campagne que mène le sénateur Hébert dans l'intérêt de la jeunesse.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à la Chambre des communes, en Parlement réunie. Le certificat d'examen y est joint. La pétition porte la signature de 50 jeunes qui se disent «amis de Katimavik». Ils sont tous de la région de Kitchener-Waterloo, où la population étudiante est importante. Ces jeunes protestent contre la suppression du programme Katimavik par le gouvernement.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition dûment signée et certifiée à présenter, provenant entre autres des circonscriptions de Gatineau et de Chicoutimi, dans laquelle les signataires demandent au gouvernement de rétablir le programme Katimavik au lieu de créer un quelconque «PC-mavik», comme il semble en avoir l'intention...

● (1110)

[Français]

... qui a été un succès tant pour la formation des 20,000 jeunes qui y ont participé depuis les 10 dernières années que pour les travaux communautaires importants qui ont été réalisés par ces jeunes bénévoles dans les municipalités du Canada durant cette période de temps.

[Traduction]

Voici une seconde pétition dans laquelle les signataires demandent au gouvernement de rétablir Katimavik au lieu de lui substituer un programme de son cru, car les Canadiens ressentiront tous la perte de ce programme qui donnait aux jeunes, hommes et femmes, la chance de s'épanouir et de développer leurs qualités de chef tout en aidant les autres. Cette pétition s'inscrit certes dans la lutte que mène actuellement le sénateur Jacques Hébert.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

MESURE MODIFICATIVE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) demande la permission de présenter le projet de loi C-286 intitulé Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (institutions du Parlement).

M. le Président: La Chambre permet-elle à l'honorable député de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Gauthier: Monsieur le Président, c'est afin d'éliminer tout doute et de rétablir une certaine justice que j'aimerais présenter ce projet de loi qui vise à faire en sorte que la Loi sur les langues officielles s'applique expressément aux institutions parlementaires qui, selon une règle séculaire interprétée par certains, ne sont pas liées par les lois d'application générale sauf disposition expresse.

Selon cette disposition, la loi s'appliquerait expressément à la Bibliothèque du Parlement et aux bureaux permanents du Sénat et de la Chambre des communes, les bureaux particuliers des députés et des sénateurs évidemment en seraient exempts.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 381.